Participez vite au Prix Europe-Hippocrène 2021 !

Le Prix Europe-Hippocrène c'est quoi ?

Ce prix est l'occasion de valoriser l'engagement de chaque établissement d'enseignement agricole dans un projet européen et d'enrichir les réflexions des apprenants sur l'éducation à l'Europe.
Un montant de 5 000 euros destiné à la réalisation du projet sera remis à l'établissement lauréat 2021 par la Fondation Hippocrène.

Depuis 2010, le prix Hippocrène cherche à donner envie d'Europe, dès l'école. L'idée structurante est de considérer que la formation, la mobilité, les échanges et les projets communs sont les meilleurs moyens pour les jeunes de concrétiser leur appartenance à un ensemble commun et ainsi de prendre conscience de leur citoyenneté européenne.

Depuis 2017, l'enseignement agricole, technique et supérieur, public et privé sous contrat, a la chance d'être intégré à ce prix.
Il s'agit de présenter un projet original élaboré par une classe avec son / ses professeur(s) dans le domaine de la citoyenneté européenne. L'objectif est d'encourager les échanges avec de jeunes Européens, la découverte d'une autre culture, à travers une production commune réalisée dans le cadre d'un partenariat : jumelages actifs, projets pédagogiques partagés, partenariats virtuels, échanges d'apprenants, mobilités entrantes/sortantes d'apprenants et d'enseignants…

Il vous reste quelques jours encore pour vous saisir de cette formidable opportunité en déposant votre candidature !

En raison de la situation actuelle, La Fondation Hippocrène a pris la décision de prolonger les candidatures au Prix Hippocrène jusqu'au dimanche 31 janvier à minuit.

Candidatez en envoyant vote projet à l'aide des modalités précisées dans la note de service (DGER/SDRICI/2020-806 du 23-12-2020) de la cinquième édition du Prix Europe de l'enseignement agricole français .

Ce prix s'organise avec le soutien de la Représentation permanente en France de la Commission européenne dans le cadre du concours de l'éducation à l'Europe lancé par la Fondation Hippocrène. La DGER incite les établissements d'enseignement agricole technique et supérieur à participer à ce prix promouvant les échanges européens, qui s'inscrit dans la mission de la coopération internationale.

Plus d'outils pour réussir son projet, n'hésitez pas à vous référer aux outils de mobilité virtuelle proposés par Erasmus + pour vous aider.

Dans la catégorie » Enseignement agricole « , l'édition 2020 du Prix Hippocrène a été remportée le 24 mars 2020 par le Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain. Compte – tenu du contexte sanitaire, la remise des prix s'est tenue sous la forme d'un événement à distance, organisé le 14 janvier 2021 par la Fondation Hippocrène, et animé par Toute l'Europe.

A cette occasion, Michèle Guyot-Roze, Vice-Présidente de la Fondation Hippocrène, a officiellement décerné le Prix Hippocrène de l'Education à l'Europe aux élèves de 1ère baccalauréat professionnel » Technicien en expérimentation animale » du Lycée professionnel privé rural de l'Ain – site de Villars-les-Dombes (Région Auvergne Rhônes-Alpes) pour le projet « Culture of care – Animal welfare ».

Il a été rappelé l'objectif du projet : des élèves danois, Irlandais et français échangent des bonnes pratiques sur le bien-être animal en créant une base de données accessible en e-learning.
Monsieur Gourdon, Chef d'établissement, a été associé aux félicitations adressées aux élèves et à leur enseignant Cédric Grossi, qui résume ainsi cette aventure :

« Les points essentiels que l'on retient du projet sont l'enrichissement professionnel par l'échange de pratique, l'acceptation de la différence avec de nouvelles cultures. »

Lauréat du Prix de l'Europe-Hippocrène 2020 – Catégorie Lycée Général et technologique / Enseignement agricole : LPPR de l'Ain, site de Villars-les-Dombes, pour son projet « Culture of care – Animal welfare », région Auvergne-Rhône-Alpes

Et revivez le Webinaire du 14 janvier 2021, organisé pour la remise des prix 2020 avec l'introduction par la Ministre Jean-Michel Blanquer, avec des conseils pour candidater aux Prix 2021.

Contact : Chargé de coopération internationale en DRAAF/SRFD (pour les établissements de l'enseignement technique)

breci.dger@agriculture.gouv.fr (pour les établissements d'enseignements d'agronomie, vétérinaire et du paysage)